

*«Tes souffrances sont enfin terminées.
Repose en paix, tu l'as bien mérité.»*

Son épouse bien-aimée

Bernadette André-Mottier

Ses filles et conjoints

Vanessa et Romain André-Gregoris

Corinne et Patrick Tercier-Murer

Ses petits-enfants

Valentin, Chloé, Camille, Quentin et Camille

ainsi que les familles Magnenat, Gaudin, Bally et Girard parentes, alliées
et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles ANDRÉ

dit «Charly»

enlevé à leur tendre affection le dimanche 29 janvier 2023 dans sa 78^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 1^{er} février 2023 à 15 heures,
au Temple de Carouge.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

Charly repose en la chapelle de la Maison Funéraire (P.F.G.) 46, Avenue
Cardinal-Mermillod, Carouge.

Un don peut être versé à la Ligue Genevoise contre le cancer IBAN:
CH03 0876 7000 0GG0 0350 1.

Cet avis tient lieu de faire-part.